



Condroz Énergies Citoyennes

Assemblée Générale Ordinaire

7 septembre 2020

En vidéoconférence (Jitsi)

Hydroélectricité: avec vous, l'énergie citoyenne coule de source!



Mot d'accueil



Désolé pour cette AG « à distance » et le vote en ligne préalable, mais le CA a jugé que c'était la seule solution praticable

Merci de couper vos micros quand vous ne parlez pas

« Levez » une main virtuelle si vous souhaitez intervenir (en bas à gauche de l'écran)

Une bien triste nouvelle...

Jacques était membre de
notre CA

Marchin



Yves RAMELOT,
Alexis RAMELOT,
Nathalie KLEIN,
Hugues KLEIN,
Hélène KLEIN,
Laure KLEIN,

ses enfants et beaux-enfants;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de vous annoncer le décès de

MONSIEUR

Jacques RAMELOT

Epoux de Madame Nicole VANDERHOEVEN (†)

Né à Marchin le 6 mai 1946
et décédé à Huy le 29 août 2020.

Le défunt repose au salon "Botticelli" du funérarium Dubois & Tanier, rue Joseph Wauters, 49 à 4570 Marchin où la famille recevra les visites ces dimanche 30 et lundi 31 août 2020 de 17 à 19 heures.

Les funérailles civiles, suivies de l'inhumation au cimetière de Bel-Air à Marchin, auront lieu le mardi 1 septembre 2020 à 15 heures.

Le jour des funérailles, réunion au funérarium à 14 heures 15.

Vos condoléances sur : www.dubois-tanier.net

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Funérarium Dubois & Tanier

Mot d'accueil

Merci Hervé, qui quitte la fonction après 5 années passées à présider la coopérative (mais reste membre de notre CA!)



Mot d'accueil

- 1. Approbation de la composition du Bureau**
- 2. Rapport d'activité 2019**
- 3. Critères de sélection des projets (labellisation Financité)**
- 4. Comptes et bilan 2019**
- 5. Décharge aux administrateurs**
- 6. Composition du Conseil d'administration**

1. Composition du bureau

Président: Sébastien Erpicum

Secrétaire: Marie Erpicum

Scrutateur: Jean Baptiste Steffen

34

0

4

2. *Rapport d'activité 2019*

Poursuite de l'investissement dans **HOSe** (AG du 26 avril 2019) + prêt subordonné



Chantier du site de
Chanxhe (Ourthe)

2. Rapport d'activité 2019

Poursuite de l'investissement dans **HOSe** (AG du 26 avril 2019) + prêt subordonné

→ Mise en service des machines prévue en fin de cette année ou début 2021

Chantier du site des
Grosses Battes (Ourthe)



Prochainement ici
Une nouvelle centrale hydroélectrique

2 turbines Kaplan VLH

Puissance installée
1.400 kW

Production annuelle
± 4.400 MWh/an

Equivalent
consommation
± 1.250 ménages

Economies CO₂
± 2.000 To/an

Développement & exploitation:
SCRL Hydroélectricité d'Ourthe et Sambre (HOSe)
Des coopératives citoyennes en association
avec un opérateur industriel wallon

Logos: émissions zéro, hydro-b, CLEF, Vents du SUD, Condroz Energies Citoyennes, lucéole, WATTARDENNE, HesbEnergie, courant d'air

2. Rapport d'activité 2019

Autres projets hydro → des hauts et des bas....

Maseyeck → Permis et AMCE reçus. Actuellement blocage chez Arcelor.

Moulin d'Eprave → En cours d'étude...

Les Avins → Nouveau directeur en place → Présentation du projet au nouveau CA dans les semaines à venir

AIEM → Projet abandonné à ce stade

2. Rapport d'activité 2019

Ochain Energie tourne à plein régime

5.617 MWh produits en 2018-2019 (2nde année de production) dont 4.570 MWh ont été injectés sur le réseau, soit l'alimentation en électricité de près de 1.300 ménages!

Réseau de chaleur pleinement opérationnel

Mise en place d'un second moteur en 2020 →
augmentation significative de la production

2. Rapport d'activité 2019

Autres projets (PV, éclairage, économie d'énergie...)

Projets auprès des instances publiques fortement concurrencés par Renowatt (RW)

2. Rapport d'activité 2019

Mais CEC en 2019, c'est aussi

- **Des dizaines d'heures de travail bénévoles** (mails, coopérateurs, site web, newsletter, projets, comptabilité...)
- **Des réunions de CA** régulières (tous les 3 mois) pour suivre et faire avancer les projets
- **La participation** à des colloques, visites, conférences, enquêtes...

→ Merci à l'équipe de CEC!

2. Rapport d'activité 2019

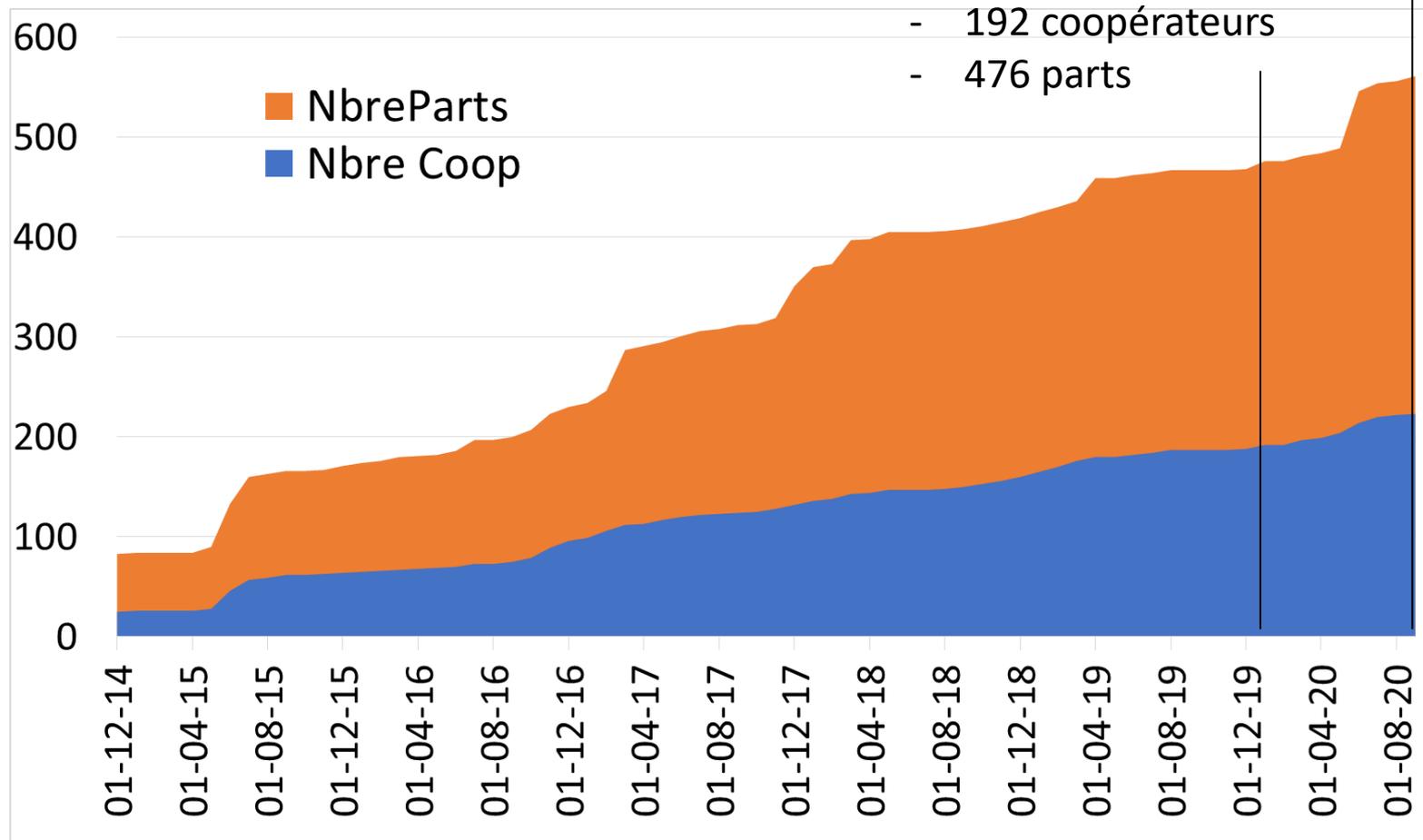
Coopérateurs/parts

Aujourd'hui:

- 223 coopérateurs
- 561 parts

Fin 2019:

- 192 coopérateurs
- 476 parts



2. Rapport d'activité 2019

Fin 2019, CEC c'était

Un capital souscrit de 119 000 euros dont

- 49 000 investis dans :
 - Ochain Energie (10 000), Cociter (5 000),
Monceau Hydro (16 000) et HOSe (18 000)
- 20 000 euros en prêt subordonné à HOSe

Aujourd'hui, c'est

Un capital souscrit de 140 250 euros dont

- 53 000 investis dans :
 - Ochain Energie (10 000), Cociter (6 000),
Monceau Hydro (16 000) et HOSe (21 000)
- 64 085 euros en prêt subordonné à HOSe

3. Critères de sélection des projets (labellisation Financité)

Depuis 2019, les parts de CEC bénéficient du **label Financité & FairFin** → **visibilité** et assurance de contribuer au financement d'activités génératrices d'**utilité sociale et/ou environnementale**

En conséquence, nécessité de mettre à jour et d'**approuver formellement nos critères de sélection de projet (solidarité, économie sociale, responsabilité sociétale)**

3. Critères de sélection des projets (labellisation Financité)

A. Critères en matière de solidarité

- Favoriser l'émergence et le développement d'activités nouvelles, en lien avec la production d'énergies renouvelables, rencontrant des difficultés de financement auprès des banques classiques, particulièrement sur le plan local;
- Favoriser le développement local, si possible dans le Condroz, à travers la création ou le renforcement de projets et d'entreprises producteurs d'énergies renouvelables, avec une priorité pour l'hydroélectricité;
- Soutenir des projets/entreprises soucieux des générations futures, notamment à travers le développement de solutions favorisant les énergies renouvelables.

3. Critères de sélection des projets (labellisation Financité)

B. Critères en matière de financement des activités de l'économie sociale

- Financer des entreprises/projets exerçant des activités de l'économie sociale, dont la production d'énergie renouvelable, à hauteur d'au moins 50% minimum de l'encours collecté;
- Tenir compte des éventuels agréments octroyés par les pouvoirs publics aux entreprises/projets financés (exemple : donner priorité à une coopérative agréée par le conseil national de la coopération);
- Tenir compte lors de la sélection des entreprises/projets et lorsque ces critères sont pertinents :
 - de la primauté du travail sur le capital;
 - de leur autonomie de gestion, du mode de gouvernance et du processus décisionnel;
 - de la finalité de service aux membres, à la collectivité et aux parties prenantes;
 - d'un développement durable respectueux de l'environnement.

3. Critères de sélection des projets (labellisation Financité)

C. Critère en matière de responsabilité sociétale

- La partie de l'encours collecté qui ne sera pas directement utilisé pour le financement des entreprises/projets sera placé en tenant compte des préoccupations sociales, éthiques et environnementales, en plus des critères financiers.

37

0

1

4. Comptes et bilan 2019

Compte de résultat pour la période 1 janvier 2019 à 31 décembre 2019 (en euros)

Produit et charges d'exploitation	
Chiffre d'affaire	0
Amortissement (frais d'établissement)	-303
Produits financiers	507
Charges financières	-36
Services et biens divers	
Comptable (y compris publication au moniteur)	-287
Financité	-75
Frais gestion COCITER	-437
Site internet (hébergement)	-52
Autres frais administratifs :	
Précompte mobilier sur intérêts	0
UCM cotisation	-348
Bénéfice de l'exercice (Perte) à reporter	-1.030
Bénéfices (Pertes) reporté(e)s	-3.640
Bénéfices total (Pertes) à reporter	-4.670

4. Comptes et bilan 2019

Bilan au 31 décembre 2019 (en euros)

<u>Actif</u>	<u>114.382</u>	
Comptes bancaires	44.875	
Prêt subordonné	20.000	(pour HOSe)
Créance à un an au plus	507	(dividendes de Ochain Energie)
Immobilisations financières	49.000	(+ 9.000 pour HOSe en 2019)
Frais d'établissement	0	
<u>Passif</u>	<u>114.382</u>	
Capital souscrit	119.000	476 parts
Bénéfice (Perte) reportées (+)/(-)	-4.670	
Dettes	52	

36

0

2

4. Comptes et bilan 2019

Budget 2020 (en euros)

Produit et charges d'exploitation	
Chiffre d'affaire	1 900
Dividendes	250
Intérêts prêts	800
Amortissement (frais d'établissement)	0
Charges financières	-36
Services et biens divers	
Publicité	-200
Comptable (y compris publication au moniteur)	-450
Site internet (hébergement)	-52
Financité	-75
Rescoop Wallonie	-138
Frais gestion COCITER	-330
Autres frais administratifs :	
Précompte mobilier sur intérêts	0
UCM cotisation	-348
Bénéfice de l'exercice à reporter	1 321
Bénéfices (Pertes) reporté(e)s	-4 670
Bénéfices total (Pertes) à reporter	-3 349

5. Décharge aux administrateurs

36

0

2

6. *Composition du CA*

Démissions:

Steve Francis, Johanna D'Hernoncourt, Serge Devetter

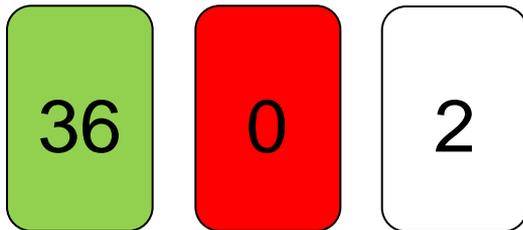


Merci à eux pour leur engagement durant toutes ces
années

6. Composition du CA

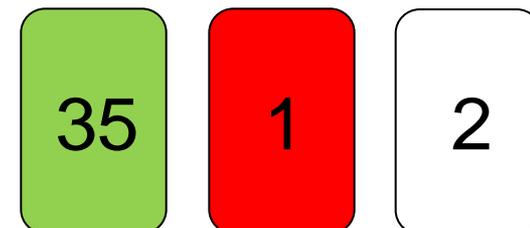
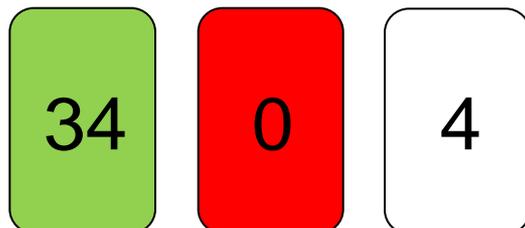
Nouveau membre:

Pierre Archambeau



Renouvellement de mandat:

Françoise d'Arippe
Marie Erpicum



6. *Composition du CA*

- Pierre Archambeau (2020-2024)
- Françoise d'Arippe (2020-2024)
- Guy Brassel (2018-2022)
- Marie Erpicum (2020-2024)
- Sébastien Erpicum (Président) (2018-2022)
- Jean Marc Forro (2018-2022)
- Christian Giet (2018-2022)
- Hervé Pirard (2018-2022)

Avec le concours précieux (hors CA) de

- Jean Baptiste Steffen (DPO)
- Claude Denoel (Webmaster)

6. *Composition du CA*

Le CA et plus généralement votre coopérative
ont **toujours besoin de toutes les bonnes
volontés...**

... et d'une **variété de compétences!**

N'hésitez pas à vous impliquer activement

→ info@coopcec.be

→ Sébastien Erpicum – **0496/70 03 59**

Merci pour votre participation!

Dès que possible, organisation d'une visite
« physique » des chantiers des Grosses Battes
et de Chanxhe



Critères de sélection des projets à financer

Proposition soumise à l'AG du 7 septembre 2020 pour approbation

1. Contexte

Depuis fin 2019, le label Financité & FairFin (<https://www.financite.be/fr/article/label-financite-fairfin-le-1er-label-de-finance-solidaire>) est octroyé aux parts de coopérative de Condros Energies Citoyennes (CEC) suite à l'introduction d'un dossier de candidature par la coopérative. Il s'agit à la fois d'une volonté forte de CEC de poursuivre son implication dans des projets ayant du sens au niveau environnemental et sociétal et de bénéficier de plus d'une « vitrine » permettant de mieux faire connaître la coopérative et d'augmenter son capital.

Ce label de la finance solidaire vise un double objectif :

- Offrir une visibilité, dans la gamme de produits financiers, aux produits qui visent à favoriser la cohésion sociale par le financement, grâce à un mécanisme de solidarité, d'activités de l'économie sociale et ce, en transparence totale à l'égard des souscripteurs.
- Assurer aux citoyens que leur argent contribue réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale comme l'accès à l'emploi et au logement pour des personnes en difficulté, le soutien à l'agriculture biologique et aux énergies renouvelables ou encore à l'entrepreneuriat dans les pays en développement.

Ces produits labellisés permettent le financement des projets et des entreprises qui représentent une valeur ajoutée pour l'homme, la culture et/ou l'environnement.

2. Conséquences pour CEC

Le comité de labellisation a rappelé que les parts de la coopérative faisant l'objet de ce label doivent financer des entreprises ou projets exerçant des activités de l'économie sociale à hauteur d'au minimum 50% du montant collecté. Il invite ainsi CEC à veiller au respect de cette exigence et suggère d'insérer un critère relatif à l'économie sociale dans le processus de sélection des projets dans lesquels la coopérative investit.

Par ailleurs, le comité demande également que les critères de sélection retenus par CEC pour financer des projets/entreprises soient approuvés par l'Assemblée générale de la coopérative.

3. Critères proposés

Le Conseil d'Administration de CEC, dans le cadre de cette labellisation, propose donc une série de critères à prendre en compte lors des futurs investissements de la coopérative.

A. Critères en matière de solidarité

- Favoriser l'émergence et le développement d'activités nouvelles, en lien avec la production d'énergies renouvelables, rencontrant des difficultés de financement auprès des banques classiques, particulièrement sur le plan local;
- Favoriser le développement local, si possible dans le Condros, à travers la création ou le renforcement de projets et d'entreprises producteurs d'énergies renouvelables, avec une priorité pour l'hydroélectricité;
- Soutenir des projets/entreprises soucieux des générations futures, notamment à travers le développement de solutions favorisant les énergies renouvelables.

B. Critères en matière de financement des activités de l'économie sociale

- Financer des entreprises/projets exerçant des activités de l'économie sociale, dont la production d'énergie renouvelable, à hauteur d'au moins 50% minimum de l'encours collecté;
- Tenir compte des éventuels agréments octroyés par les pouvoirs publics aux entreprises/projets financés (exemple : donner priorité à une coopérative agréée par le conseil national de la coopération);
- Tenir compte lors de la sélection des entreprises/projets et lorsque ces critères sont pertinents :
 - de la primauté du travail sur le capital;
 - de leur autonomie de gestion, du mode de gouvernance et du processus décisionnel;
 - de la finalité de service aux membres, à la collectivité et aux parties prenantes;
 - d'un développement durable respectueux de l'environnement.

C. Critère en matière de responsabilité sociétale

- La partie de l'encours collecté qui ne sera pas directement utilisé pour le financement des entreprises/projets sera placé en tenant compte des préoccupations sociales, éthiques et environnementales, en plus des critères financiers.





Condroz Énergies Citoyennes srl

Comptes et bilan 2019

Soumis à l'AG du 7 septembre 2020 pour approbation

COMPTE DE RESULTAT pour la période 1 janvier 2019 à 31 décembre 2019 (en euros)

Produit et charges d'exploitation	
Chiffre d'affaire	0
Amortissement (frais d'établissement)	-303
Produits financiers	507
Charges financières	-36
Services et biens divers	
Comptable (y compris publication au moniteur)	-287
Financité	-75
Frais gestion COCITER	-437
Site internet (hébergement)	-52
Autres frais administratifs :	
Précompte mobilier sur intérêts	0
UCM cotisation	-348
Bénéfice de l'exercice (Perte) à reporter	-1.030
Bénéfices (Pertes) reporté(e)s	-3.640
Bénéfices total (Pertes) à reporter	-4.670

BILAN au 31 décembre 2019 (en euros)

Actif	<u>114.382</u>	
Comptes bancaires	44.875	
Prêt subordonné	20.000	(pour HOSe)
Créance à un an au plus	507	(dividendes de Ochain Energie)
Immobilisations financières	49.000	(+ 9.000 pour HOSe en 2019)
Frais d'établissement	0	
Passif	<u>114.382</u>	
Capital souscrit	119.000	476 parts
Bénéfice (Perte) reportées (+)/(-)	-4.670	
Dettes	52	



Condroz Énergies Citoyennes scrl

Candidature au CA de Pierre Archambeau

Soumise à l'AG du 7 septembre 2020 pour approbation

Pierre ARCHAMBEAU



Ingénieur civil des constructions et docteur en sciences appliquées (hydrologie et hydraulique) de l'Université de Liège. Également détenteur d'un diplôme de Géomètre (jury central). Marié à Muriel Chaidron, parents de 2 enfants (18 et 16 ans). Domicilié à Nandrin depuis 2001. Récemment affilié à CEC mais intéressé depuis toujours par la production d'énergie plus propre, je souhaiterais participer plus activement au développement de projets dans le Condroz.